



**PRÉFET
DU PAS-DE-CALAIS**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

**MOUVEMENT SOCIAL DE TRANSPORTEURS ROUTIERS
SUR L'AUTOROUTE A1 – JEUDI 2 FEVRIER 2023**

Arras, le 2 février 2023

Point de situation à 8h

Une opération escargot menée par des transporteurs routiers indépendants était annoncée **ce jour à partir de 6h** sur l'autoroute **A1** entre **Dourges** et **Bapaume**, dans les deux sens de circulation.

En raison de la nature du rassemblement et des blocages évoqués par l'organisateur pouvant occasionner de très importants problèmes de sécurité, le préfet du Pas-de-Calais a pris un arrêté interdisant cette manifestation.

Suite à cette interdiction, l'organisateur a indiqué à la préfecture qu'il ne participerait pas à ce mouvement, sans être en capacité d'indiquer si ses adhérents maintenaient leur volonté de blocage de l'A1.

Dès lors, et afin de prévenir des difficultés majeures de circulation, un Centre Opérationnel Départemental a été activé dès 5h, sous l'autorité du préfet du Pas-de-Calais.

A 8h, la circulation est fluide sur l'A1. Un conducteur de poids lourd souhaitant participer au mouvement s'est présenté sur l'un des points de rassemblement. Il a rapidement quitté les lieux, sans occasionner de ralentissement.

**Service Départemental
de la Communication Interministérielle**

Rue Ferdinand Buisson
62020 ARRAS Cedex 9
Tél : 03 21 21 20 05

Mél : pref-communication@pas-de-calais.gouv.fr



www.pas-de-calais.gouv.fr



[@prefetpasdecalais](https://www.facebook.com/prefetpasdecalais)



[@prefet62](https://twitter.com/prefet62)